



Conditions remplies pour prime de carriere?mais refus de payer

Par **soso82**, le **28/04/2012** à **16:46**

Bonjour, j'ai travaillé dans le btp est adhérent plus de 10 ans à Pro btp et j'ai été licencié puis j'ai retrouvé un travail ou j'ai travaillé 1an avant d'être licencié sans indemnité de licenciement ! je suis resté au chômage depuis cette période jusqu'à aujourd'hui !
voilà le lien pour bénéficier de la prime de carrière est-ce que je remplis les conditions ou pas en terminant par une période de chômage ? car ils me disent que je ne remplis pas les conditions donc j'aimerais comprendre si oui ou non je remplis les conditions ??? voici les liens
http://www.probtp.com/probtp/web/node1_5262/ai-je-droit-a-une-indemnité-de-fin-de-carrière
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=8B2140AF58E94E00A2D0D2C1437>
pour vos réponses